



La Recampado

Accueil Collectif de Mineurs

Préambule

À partir du cadre fixé par le projet éducatif, le directeur de l'accueil de mineurs élabore le projet pédagogique. Ce document est **spécifique aux caractéristiques de chaque accueil et résulte d'une préparation collective. Il traduit l'engagement d'une équipe pédagogique dans un temps et un cadre donné.**

Une nécessaire cohérence existe donc entre projet éducatif (les intentions, les buts et les valeurs) et projet pédagogique (les options pédagogiques et les choix méthodologiques).

Ce document est conçu comme **un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action.** Le projet permet de **donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne.** Il aide à construire la démarche pédagogique.

Il est diffusé avant l'ouverture de l'accueil, sous différentes formes (document de communication, lettre aux parents et aux jeunes, etc.) aux parents ainsi qu'à la DRJSCS du lieu du séjour.

SOMMAIRE

I. Descriptif de l'accueil.....	2
II. Rappel des principaux objectifs du projet éducatif de l'organisateur.....	3
III. Les intentions éducatives du directeur et de son équipe.....	3
IV. Le projet de fonctionnement	5
V. L'équipe d'adultes (équipe d'encadrement + équipe technique).....	6
VI. Projet d'animation et activités.....	7
VII. Communication envers les familles	8
VIII. L'évaluation	8

I. Descriptif de l'accueil

A. La nature de l'accueil

- Accueil Collectif de Mineurs sans hébergement

Extrascolaire :

- ACM *les Cham 'sports*, capacité maximale 48 enfants âgés de 6 à 11 ans
- ACM *les Chamsous*, capacité maximale 43 enfants âgés de 6 à 11 ans → M. DELAGE Romain
-

Les Chamsous et les Cham 'sports : capacité maximale pour les mercredis : 91 places

Pour les petites et grandes vacances ils sont divisés en deux ou trois groupes selon l'effectif.

B. Nom et coordonnées complètes de l'organisateur

La commune de Saint-Chamas, organise depuis de nombreuses années des accueils collectifs de mineurs durant les temps périscolaires (mercredis) et extrascolaires (vacances) auprès d'enfants de la commune âgés de 3 à 17 ans.

Organisateur : **Mairie de Saint-Chamas**

La Récampado, 21 Avenue Maurice Berle, 13250 Saint-Chamas

Frédérique Verranini, Directrice du service Jeunesse & Sports

Tél. : 09 70 21 11 00 / 06 18 47 10 68 - frederique.verranini@saint-chamas.com

Rémi Magne, Directeur Adjoint du service Jeunesse & Sports

Tél. : 09 70 21 11 00 / 06 20 63 55 01 – remi.magne@saint-chamas.com

C. Numéro de déclaration DDJS de l'accueil

La Récampado « Mercredis » → n° 0130199AP000120-E01

La Récampado « Vacances scolaires » → n° 0130199CL000220-20T01

D. Le lieu de l'accueil

Afin de répondre au mieux aux attentes des familles en matière de mode de garde et ainsi d'accueillir les enfants dans des conditions optimales grâce à des locaux adaptés à chaque tranche d'âge, la commune a effectué des travaux d'agrandissement et d'aménagement de l'accueil de loisirs *La Recampado* et de son parking.

Ce bâtiment est composé de 2 parties afin d'accueillir les enfants âgés de 3 à 6 ans d'un côté et les enfants âgés de 6 à 11 ans de l'autre en répondant aux attentes et besoins de tout un chacun.

Enfin, un grand champ arboré et sécurisé permet aux enfants de pratiquer des activités extérieures. Cet espace gazonné est valorisé par la présence de 2 terrasses, de 4 tables en bois, d'un potager, d'un cabanon, d'un petit terrain de football et d'un parcours de santé

EQUIPEMENTS INTÉRIEURS :

- 1 bureau de direction ; 4 salles d'activités ; 1 salle de motricité ; 1 grande salle ; 1 dortoir ; 1 buanderie ; 2 réfectoires ; 1 bibliothèque ; 1 salle de réunion pour les animateurs

ÉQUIPEMENTS EXTÉRIEURS :

- Champ arboré et sécurisé ; Table de ping-pong ; Parcours de santé ; Boulodrome, Poulailier ; Potager ; 4 tables en bois ; 1 cabanon ; 2 terrasses

E. La date de l'accueil, l'effectif et l'âge des mineurs accueillis

Les Chamsous et les Cham 'sports : Ouvert pour 91 enfants de la commune de Saint-Chamas, scolarisés dans les écoles élémentaires et âgés de 6 à 11 ans. L'ouverture de cet ACM est tous les mercredis pendant les périodes scolaires et durant le temps extrascolaire, toutes les vacances scolaires exceptées celles de fin d'année et une semaine l'été.

L'accueil est encadré par 1 Directeur et 7 animateurs les mercredis et par 1 Directeur ainsi que 4 à 8 Animateurs pendant les vacances.

F. L'accueil d'enfants porteur d'un handicap

L'organisateur doit pouvoir accueillir et proposer des moyens d'adaptation à des enfants porteur d'un handicap, dans la mesure du possible sans que l'intérêt général ne soit affecté.

G. Les modalités de transport sur place

Les transports sur les lieux de l'activité, s'effectuent en bus par le biais d'un marché public liant la commune de Saint-Chamas et la compagnie « Car postal ». Tous les autres trajets se réalisent à pied.

H. Les activités dominantes de l'accueil

La biodiversité est la thématique principale de l'année. Activités éco - citoyennes, culturelles et ludiques (grands jeux). Les activités physiques et sportives. Sorties diverses en lien avec les thèmes.

I. Le matériel pédagogique à disposition et le budget prévu

Nous avons du matériel afin de répondre aux besoins spécifiques de l'accueil :

- Sono ; Déguisements ; Jeux de sociétés ; Matériels pour les activités manuelles ; Du matériel pour les activités sportives (golf, tir à l'arc, badminton, ballons, chasubles, plots, baseball, palet breton, moly et pétanque)

Budget : Chaque ACM doit gérer son budget dans un souci de continuité du service de qualité. Le budget annuel est d'environ 4000 € pour fonctionner les mercredis et les vacances.

J. Le règlement intérieur de la structure et de l'organisateur

Le règlement intérieur de l'accueil est joint en annexe.

II. Rappel des principaux objectifs du projet éducatif de l'organisateur

Objectifs principaux :

- Lutte contre le gaspillage & l'éveil au goût
- La bienveillance & l'amélioration du cadre de vie
- Jeux d'animation & activités physiques et sportives

III. Les intentions éducatives du directeur et de son équipe

A. Les objectifs pédagogiques

- Être acteur de son centre de loisirs
- Être acteur de son environnement naturel et être écocitoyen
- Être acteur de projets culturels et sportifs
- Faire vivre le centre avec des grands jeux toute l'année.
- Amener l'enfant à la découverte de disciplines sportives variées via le prisme d'autres domaines
- Mettre en avant les bienfaits des activités sportives sur la santé, aussi bien mentale que physique

Les thèmes divers permettent à l'équipe d'animateurs de préparer leurs projets dans un cadre bien précis. La durée d'un thème sera d'un trimestre et englobera les vacances.

L'année sera rythmée également par des moments forts comme la fête de la soupe et d'autres manifestations de la commune.

Les fiches d'activités élaborées par les animateurs assureront le suivi des projets.

Fil rouge de l'année scolaire : **Natural life center !** (Centre de la vie naturelle)

Thèmes :

- Septembre à décembre : avec la nature j'embellis mon centre

Vacances d'automne : des jeux au grand air !

- Janvier jusqu'aux vacances de printemps : Sciences de la vie et de la Terre !

Vacances d'hiver : Expédition scientifique au pôle Nord

- Avril jusqu'aux vacances d'été : Culture et sports autour de la nature !

Vacances de printemps : expédition du corps et de l'esprit

- Vacances d'été : Expéditions en nature

Sem 1 : expédition aquatique - découverte de la faune et de la flore aquatique

Sem 2 : expédition grand jeux – grands jeux en nature

Sem 3 : expédition théâtrale et musicale – théâtre au naturel & musique en recyclage

Sem 4 : expédition créative – land art & récup'art

Sem 5 : expédition sportive – du sport dans la nature

Sem 7 : expédition naturelle

Sem 8 : expédition biologique et diverses

Projets d'animation et activités

Avec la nature j'embellis mon centre :

- Aménagement des espaces intérieurs et extérieurs

Entretien du composteur, des jardins bio et en permaculture, de la cabane à insectes, création de mangeoires à oiseaux, création de maisonnettes en bois, création de pôles d'activités extérieurs fixes, fabrication d'un bateau cabane, décorations extérieures.

Aménagement et décorations de la véranda, de la salle zen et du réfectoire de cantine.

- Développer des activités autour de la nature.

Continuer le suivi des actions écocitoyennes (composte, tri sélectif, jardinage, entretien du poulailler).

Utiliser le plus possible des matières naturelles pour les activités.

- Développer des notions de règles de vie et de la vie.

Avoir une démarche bienveillante, favoriser le respect individuel et collectif, ainsi que le partage.

Des jeux au grand air :

- Mise en place de grands jeux dans la nature
- Utilisation d'éléments naturels et de récupération pour l'élaboration des jeux

Sciences de la vie et de la Terre.

- Comprendre la faune et la flore.

Découverte des plantes, des animaux (terrestres et aquatiques) avec des activités autour de la nature (herbiers, pigments naturels).

- Comprendre les différents éléments naturels (eau, vent...)

Sous la forme d'expériences scientifiques. Constructions et activités manuelles liées aux éléments : fabrication de moulins à vent, à eau, construction d'une station météorologique.

- Développer la solidarité.

Actions avec la maison de retraite, les Alcides et l'UNICEF. Découvrir différentes cultures.

Expédition au pôle Nord

- Découverte de la faune et flore des pays nordiques
- Sensibilisation au réchauffement climatique sous forme d'exposition et d'expérience (congrès mondial UICN)
- Découverte et fabrication de jeux nordiques en matériaux de récupération
- Les enfants sont des explorateurs scientifiques et partent à la découverte du pôle nord afin d'étudier le réchauffement climatique.
- Activités : grands jeux, épreuves, sports d'hiver, expositions, quêtes, sorties

Culture et sports autour de la nature !

- Découvrir différentes formes d'art.
- Création de spectacles de danse, de théâtre et de musique autour du thème de la nature. Initiation à des activités artistiques peu pratiquées en ACM : fusain, poterie, sculptures contemporaines (avec matériaux recyclés).
- Découvrir et pratiquer différents sports (course d'orientation, randonnée).
- Mise en place de tournois sportifs avec les cham 'sports. Découverte de sports insolites (new sports). Invention d'un sport. Pratiquer le sport en s'amusant.

Expédition du corps et de l'esprit

- Favoriser la découverte du corps humain.

Brossage des dents activités scientifiques sur le corps humain

- Pratique sportive en nature
- Initiation au yoga et à la méditation dans des espaces naturels

B. Les démarches pédagogiques

Durant les temps d'accueil, nous devons aider l'enfant à pratiquer des activités manuelles, culturelles, ludiques et sportives, tout en lui soumettant une alimentation équilibrée et variée. Nous lui donnerons également des notions sur l'hygiène de vie en général et des notions de « vivre ensemble » en particulier.

Nous devons véhiculer les valeurs suivantes :

- Une vraie hygiène de vie (Alimentation équilibrée, hydratation durant l'effort avant d'avoir soif, soin du corps...)
- Une autodiscipline qui devrait l'épargner de l'accident « cherché » (j'applique toutes les consignes même si elles sont contraignantes)
- Le respect de chacun et surtout de lui-même
- Un travail sur soi (Dépasser ses peurs ; maîtriser ses émotions, s'auto-évaluer, trouver ses solutions afin de ne pas se mettre hors normes...)
- Autorité bienveillante (adultes/enfants, enfants/enfants, adultes/adultes)
- Sensibilisation à la nutrition, éducation au goût
- Être curieux, inventif

Cette démarche pédagogique est source d'autonomie privilégiant la réussite de tous les enfants.

IV. Le projet de fonctionnement

A. La journée type de l'accueil et organisation quotidienne

- 7h30-9h : Accueil échelonné, les enfants accompagnés par un adulte se dirigent dans le calme vers la salle d'activité ou à l'extérieur où un animateur est présent.
- 9h : Appel et début des activités du matin
- 11h15 : Temps libre en intérieur ou en extérieur
- 12h : Temps de restauration
- 13h : Temps calme
- 13h-14h : Départ et arrivée des enfants inscrits à la demi-journée
- 14h-16h30 : Activité encadrée par les animateurs
- 16h30 : Goûter
- 17h : Temps libre en intérieur ou en extérieur
- 17h-18h30 : Départ échelonné des enfants récupérés par un parent

B. Organisation de l'infirmierie

Le directeur de l'accueil assure la fonction d'assistant sanitaire. Il doit appeler les parents responsables de l'enfant mais ne peut pas administrer des médicaments. En cas de soucis plus important, il doit appeler le 15 ou le 18 selon la gravité.

C. Gestion des régimes alimentaires

Le dossier d'inscription permet aux familles de communiquer sur les régimes alimentaires de leur enfant. Toutes ces particularités sont communiquées avant le séjour au prestataire.

Enfin, en cas de difficulté dans la gestion des régimes alimentaires un rendez-vous avec la famille peut être proposé afin d'entreprendre une adaptation optimale de l'enfant dans le groupe

D. Activité (objectif, moyens mis en œuvre, évaluation)

Toutes les activités proposées sont des activités de découverte permettant aux enfants de s'initier à diverses pratiques. Un de nos objectifs principaux est de sensibiliser les enfants au développement durable en leur faisant réaliser l'impact que l'homme peut avoir sur l'environnement. Nous préférons également éviter les activités de consommation au profit d'activités plus respectueuses de l'environnement mais tout aussi intéressantes pédagogiquement d'un aspect éducatif. En fin de période, une évaluation sous forme de bilan de l'accueil est réalisée auprès des enfants. De plus, grâce à la conduite d'un blog, nous avons un retour direct via les commentaires des parents. Enfin, nous évaluons les enfants quotidiennement.

E. Quelles sanctions pour quels motifs ?

Chaque enfant se doit de respecter le règlement du centre ainsi que les règles de vie. En cas de « bêtises », selon la gravité, l'équipe d'animation lui proposera d'effectuer des sanctions pédagogiques (débarrassage, nettoyage, rangement). Néanmoins en cas de « grosse bêtise », l'enfant peut être exclu de l'accueil.

V. L'équipe d'adultes (équipe d'encadrement + équipe technique)

A. Composition de l'équipe, qualifications, compétences particulières

Rappel du taux d'encadrement :

- 1 animateur pour 12 enfants âgés de 6 à 17 ans

L'équipe est composée d'un directeur de l'accueil diplômé du BEATEP et de 2/3 animateurs, dont 1 animateur diplômé du BAPAAT.

Lors du recrutement nous vérifions que chacun adhère au projet éducatif de la commune, l'équipe ayant pour objectif permanent la sécurité physique, morale et affective des enfants.

Le service Jeunesse et Sports de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale vérifie systématiquement les bulletins de casier judiciaire ainsi que le fichier national des personnels déclarés comme intervenants.

B. Rôle et responsabilités de chacun (directeur, animateurs, AS, etc...)

Rôle des animateurs :

- Ils proposent, préparent et encadrent des activités culturelles, ludiques et sportives
- Ils appliquent les démarches pédagogiques du projet envers toutes les personnes avec lesquelles ils sont en interactions
- Ils veillent à la discipline du groupe qu'ils ont en charge
- Ils veillent à la sécurité morale, physique et affective des enfants

Rôle du directeur :

- Il s'assure du bon déroulement de l'accueil
- Il veille à la « non dangerosité » des activités
- Il contrôle son personnel et remédie aux dysfonctionnements
- Il sensibilise les animateurs sur leur rôle afin de garantir un accueil agréable à toutes et à tous
- Avec le personnel technique, il donne son avis sur les menus, le « timing » des repas, ainsi que sur le nettoyage de la structure
- Dans son rôle de formateur, il vérifie que les animateurs appliquent bien les consignes énoncées.

Pharmacie et soins :

- Des pharmacies sont à disposition des animateurs afin de soigner les éventuelles petites blessures (*À prendre lors des déplacements avec les fiches sanitaires de chaque enfant*)
- Chaque soin doit être inscrit par l'animateur dans un registre d'infirmerie et expliqué à son responsable
- En cas de choc à la tête, les pompiers sont automatiquement appelés, par mesure de précaution et pour conseils

Protocole d'accueil individualisé (PAI)

- Pour toute pathologie chronique ou aiguë en cours (traitement à prendre), l'ordonnance du médecin devra être jointe.
- S'il s'agit d'un traitement à ne prendre qu'en cas de crise, les conditions et les modalités d'utilisation des produits devront être décrites.
- Les médicaments sont remis au responsable du séjour dans leur emballage d'origine avec la notice d'utilisation.
- Les noms et prénoms devront être inscrits sur l'emballage.

C. Quel accompagnement pour l'équipe et les stagiaires

Un entretien de milieu et de fin de séjour est réalisé par le directeur. Le bilan de ces entretiens est transmis à la directrice du service Jeunesse & sports.

D. Les temps de réunion d'équipe (avec qui, à quelle fréquence, quel contenu)

Une réunion est prévue chaque lundi matin afin de préparer les activités et le matériel nécessaire pour le mercredi.

E. Les règles non négociables

- L'animateur doit s'assurer de la sécurité morale, affective et physique des enfants
- L'animateur doit veiller à l'application de la législation, sous couvert du directeur, à l'intérieur du site ainsi qu'à l'extérieur
- Il est interdit de sortir de la structure sans une trousse de secours à pharmacie complète, sans connaître le numéro du responsable, de la structure d'accueil et sans les fiches sanitaires de chaque enfant

VI. Projet d'animation et activités

Je deviens acteur de mon centre :

- Aménagement des espaces intérieurs et extérieurs
- Entretien du composteur, des jardins bio et en permaculture, de la cabane à insectes, création de mangeoires à oiseaux, création de maisonnettes en bois, création de pôles d'activités extérieurs fixes, décorations extérieures.
- Aménagement et décorations de la véranda, de la salle zen et du réfectoire de cantine.
- Développer des activités autour de la nature.
- Continuer le suivi des actions écocitoyennes (compost, tri sélectif, jardinage, entretien du poulailler).
- Utiliser le plus possible des matières naturelles pour les activités.
- Développer des notions de règles de vie et de la vie.
- Avoir une démarche bienveillante, favoriser le respect individuel et collectif, ainsi que le partage.

Sciences de la vie et de la Terre.

- Favoriser la découverte du corps humain.
- Brossage des dents activités scientifiques sur le corps humain
- Comprendre la faune et la flore.

- Découverte des plantes, des animaux (terrestres et aquatiques) avec des activités autour de la nature (herbiers, pigments naturels).
- Comprendre les différents éléments naturels (eau, vent...)
- Sous la forme d'expériences scientifiques. Constructions et activités manuelles liées aux éléments : fabrication de moulins à vent, à eau, construction d'une station météorologique.
- Développer la solidarité.
- Actions avec la maison de retraite, les Alcides et l'UNICEF. Découvrir différentes cultures.

Culture et sports

- Découvrir différentes formes d'art.
- Création de spectacles de danse, de théâtre et de musique. Initiation à des activités artistiques peu pratiquées en ACM : fusain, poterie, sculptures contemporaines (avec matériaux recyclés).
- Découvrir et pratiquer différents sports.
- Mise en place de tournois sportifs avec les Cham 'sports. Découverte de sports insolites (new sports). Invention d'un sport. Pratiquer le sport en s'amusant.

VII. Communication envers les familles

A. Modalités d'inscription

Les inscriptions se font sur le portail famille en lien avec le guichet unique « Le Cercle ». Les périodes d'inscription sont diffusées sur le portail famille, sur le site internet de la commune ainsi que les affiches présentes sur les différents ACM.

B. Blog

Un Blog est utilisé pendant le séjour, il permet de donner des nouvelles tous les jours aux familles par la présence de photos et d'un texte explicatif résumant la journée.

L'adresse est <http://infojeunesse.saint-chamas.com/>

Tous les articles ne sont accessibles qu'avec un mot de passe qui est donné aux parents.

Ce dernier permet aux familles d'être rassurées sur l'engagement de l'équipe d'animation ainsi que sur la qualité des activités proposées. En effet, les enfants accueillis sont venus pratiquer des activités culturelles, ludiques et sportives et souhaitent profiter de l'accueil dans les meilleures conditions.

VIII. L'évaluation

Afin de déterminer si les objectifs ont été atteints, nous évaluerons :

- Le taux de participation et de satisfaction concernant
- La participation aux activités
- Le gaspillage alimentaire
- Les comportements anormaux (refus des consignes, coup de blues ...) -
- Le retour des parents via le blog
- Le retour des parents, des enfants, des élus et de la hiérarchie
-

Un bilan de fin de journée sera fait avec les enfants, l'équipe encadrante afin d'obtenir leur ressenti positif ou négatif ainsi que leurs propositions pour améliorer les futurs accueils.